

Conseil municipal du 9 février 2021

L'an deux mille vingt, le 9 février à dix-huit heures, le conseil municipal convoqué en session ordinaire s'est réuni au lieu habituel de ses séances, en présence de Lucienne CORTINAS, maire de la commune.

Présents : Mme CANO, Mme CORTINAS, Mr FLOUS , Mme GUERRI , Mme MARTY, Mr NAUCHE, Mr NAVARRE , Mme NOGUES, Mr PARMEGIANI, Mme RAMOS, Mr SABOULARD , Mr TEILLOL, Mme VENEL, Mme VIZCAY

Absents excusés : Mr MATILLA

Mme VIZCAY est secrétaire de séance.

Ordre du jour

- 1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8/01/20
- 2/ Rénovation de l'éclairage public : modification du financement
- 3/ Mise en place d'un service de gardes particuliers assermentés
- 4/ Numérotation de la zone commerciale des Landes
- 5/ Participation de la commune de Savarhès aux frais de scolarité 2020/2021
- 6/ Tarif des caves-urnes
- 7/ Délibération pour subvention exceptionnelle au Club de l'Amitié
- 8/ Questions diverses
 - subvention aux associations
 - aménagements paysagers
 - gens du voyage
 - convention pour l'utilisation du tennis
 - le point sur les commissions
 - proposition d'un règlement intérieur du conseil municipal

1/ Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8/01/20

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du conseil municipal du 8/01/20.

2/ Rénovation de l'éclairage public

Le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande formulée concernant la rénovation de l'éclairage public, la SDEHG a réalisé l'avant-projet. La part restant à la charge de la commune serait de 57 086 € sur un montant total de 281 875 €. Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve l'avant-projet .

3/ Mise en place d'un service de gardes particuliers assermentés

La commune a la possibilité de mettre en place des gardes particuliers assermentés agréés par les services de l'Etat. Ce dispositif est gratuit et permettrait de contrôler des infractions couramment observées sur le domaine public routier, sur les propriétés, dépôts sauvages d'ordures, dégradations...Cet agrément à la fonction de garde est validé par la Préfecture. Ces gardes, au nombre de deux pourront intervenir à tout moment.

Après délibération, le conseil municipal accepte cette proposition.

4/ Numérotation de la zone commerciale « Les Landes »

Des bâtiments de cette zone sont ou vont être prochainement occupés par des entreprises. La numérotation a besoin d'être revue entièrement. Le maire informe que, selon les services consultés, l'arrivée de la fibre sur la commune n'est envisagée que durant le 2^{ième} semestre 2022 (retard suite au contexte sanitaire).

5 / Participation de la commune de Savarhès aux frais de scolarité 2020/2021

La participation de la commune était de 350 € par enfant. Mme le Maire propose d'augmenter les frais de scolarité de 50 € soit 400 €. Le conseil approuve ce nouveau tarif.

6/ Tarif des caves-urnes

Mme le Maire expose la réalisation envisagée de six caves urnes au cimetière par le SIVOM . Il convient de fixer le tarif d'une concession trentenaire. Proposition de 750 € par cave urne.

Le conseil accepte cette proposition.

7/ Délibération pour subvention exceptionnelle au Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié s'est substitué à la mairie pour l'achat de fournitures pour la réalisation de bâtiments communaux en LEGO pour un montant de 447,76 €. Le Maire propose d'octroyer au Club de l'Amitié cette somme par le biais d'une subvention exceptionnelle.

Certains commerçants de la commune vont participer à la réalisation de ces maquettes par le biais de dons.

Le conseil délibère et accepte cette demande. Ces dons seront encaissés en recettes au compte 7713 sur le budget 2021.

8/ Questions diverses

Subvention aux associations : Les associations ont été contactées. Une discussion a été menée avec les présidents compte tenu du contexte sanitaire.

Aménagements paysagers : Des achats (arbres, haies...) ont commencé à être réalisés. Des arbres fruitiers anciens à 12 € pièce sont proposés par l'Association des « Vergers du Comminges ».

Gens du voyage : Mme le Maire reprend pour cette année 2021, l'arrêté municipal qui règlementait le stationnement des gens du voyage en 2020.

Convention pour l'utilisation du tennis : L'école participe à un cycle tennis conduit par une monitrice du club de tennis de Saint-Gaudens. Le président du club a demandé l'autorisation d'utiliser les installations pour ses licenciés. Une convention a été signée entre le club et la mairie.

Les commissions :

- **finances** : Mme RAMOS informe qu'une réunion préparatoire au budget (DOB) aura lieu prochainement pour fixer les grandes lignes du budget 2021.

- **travaux** : Mr NAUCHE précise que des travaux sont à prévoir sur la Côte du Bignaou.

- **communication** : Mr TEILLOL signale que la table d'orientation est toujours en cours de fabrication. Une réunion de la commission Communication est prévue (discussion sur le journal communal, choix d'illuminations de Noël).

Le journal communal sera plus complet, un format différent et sa mise en page (présentation) sont étudiés par le service Communication du SIVOM.

La construction de maquettes de bâtiments communaux débutée en 2020 se poursuit et une vitrine expo est à l'étude.

- **Règlement intérieur du conseil municipal** : Les communes de plus de 1 000 habitants sont tenues d'avoir un règlement intérieur. Un règlement a été élaboré et un exemplaire remis à chaque conseiller. Le prochain conseil municipal prévu le 7 avril permettra de valider ce document.

La séance est levée à 20h15.